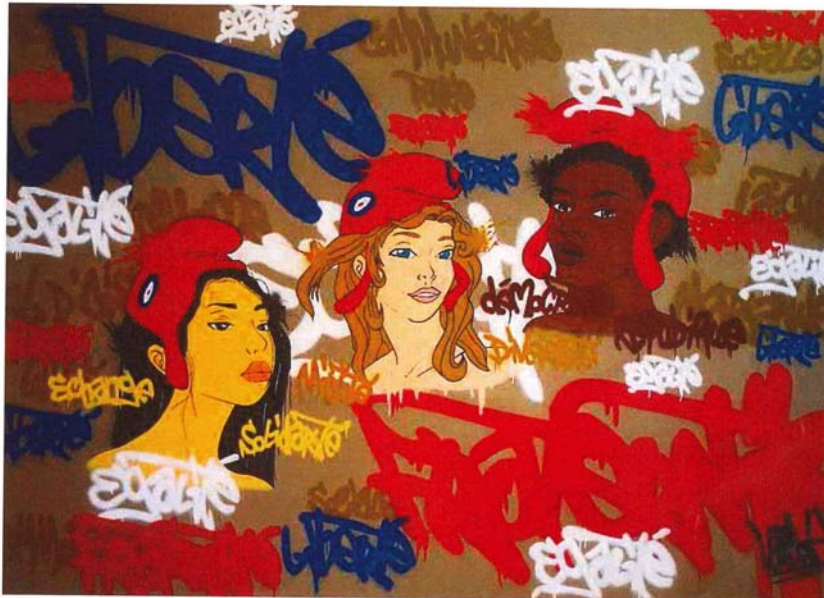


8 jours pour le 8 mars



**Semaine des droits des femmes
5-9 mars 2018**

Ministère de l'Intérieur - Direction des services territoriaux et de la coopération internationale - 2018



Dossier de presse

Jeudi 8 mars 2018

Sommaire

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes **p. 3**

- I) **Rappel historique**
- II) **Le 8 mars, clôture du tour de France de l'égalité**
- III) **Les chiffres clés**

Présentation du projet « Nous sortons du bois » **p. 7**

- I) **Les participants**
- II) **Le projet « Nous sortons du bois »**

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes est une journée historique, un temps partagé au-delà des frontières pour mettre l'accent sur les enjeux de l'égalité, défendre, mobiliser autour de ce principe fondamental pour la démocratie et la République.

I) Rappel historique

L'idée d'une journée internationale de la femme a vu le jour au tournant des XIXe et XXe siècles. Des femmes de tous pays se sont unies pour défendre leurs droits et réclamer le droit de vote. La création d'une «journée internationale des femmes» est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par Clara Zetkin. Elle s'inscrivait alors dans une perspective révolutionnaire. Dès 1911, des manifestations sont organisées en Autriche-Hongrie, Danemark, Suisse, Allemagne, puis les années suivantes en France, aux Pays-Bas, en Russie et en Suède.

En 1913/1914, dans le cadre du mouvement pacifiste à la veille de la Première Guerre mondiale, les femmes russes ont célébré leur première Journée internationale de la femme le dernier dimanche de février 1913. Dans les autres pays d'Europe, le 8 mars ou à un ou deux jours de cette date, les femmes ont tenu des rassemblements soit pour protester contre la guerre, soit pour exprimer leur solidarité avec leurs sœurs. En 1917, suite aux deux millions de soldats russes tués pendant la guerre, les femmes russes choisirent le dernier dimanche de février pour faire la grève et obtenir « du pain et la paix ». Les dirigeants politiques s'élevèrent contre la date choisie pour cette grève, mais les femmes passèrent outre. Quatre jours plus tard, le tsar fût obligé d'abdiquer et le gouvernement provisoire accorda le droit de vote aux femmes. Ce dimanche historique tombait le 23 février dans le calendrier julien, alors en usage en Russie, mais le 8 mars dans le calendrier géorgien utilisé ailleurs.

Après 1945, la journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Dans les années 1970, le MLF s'empare du 8 mars, dépolitise le sens de la journée et la met au service du combat des femmes, c'est-à-dire d'abord « le droit des femmes à disposer de leur corps et à maîtriser leur contraception».

La journée internationale des femmes est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977 invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes.

En France, en 1982, le gouvernement, avec Yvette Roudy, ministre des droits des femmes décide de célébrer officiellement la journée internationale des femmes, le 8 mars de chaque année. Ce temps fort est le point de ralliement des efforts coordonnés déployés pour exiger la réalisation des droits des femmes et leur participation au processus politique et économique. De plus en plus, la journée internationale de la femme est le moment idéal pour réfléchir sur les progrès réalisés, demander des changements et célébrer les actes de courage et de détermination de femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire des droits des femmes dans la société française et internationale.

II) Le 8 mars, clôture du tour de France de l'égalité

Le « **tour de France de l'égalité** » a initié le déploiement de cette grande cause du quinquennat en favorisant une large démarche participative depuis octobre 2017.

« **L'égalité, une bonne fois pour toutes** » : slogan de ce tour de France de l'égalité illustre combien au-delà des discours, il y a un impératif à mettre en œuvre une égalité réelle, dans les faits.

Le Tour de France de l'égalité a permis de partager des constats et propositions sur divers enjeux de l'égalité en **ouvrant la parole, notamment aux publics moins visibles et partout en France. Plus de 850 ateliers depuis le 1^{er} octobre 2017 ont été enregistrés au niveau national.** A présent le Service Droits des Femmes Égalité femmes-hommes (SDFE), travaille à l'exploitation des contributions dans le cadre de l'élaboration du Plan quinquennal égalité entre les femmes et les hommes qui sera présenté à l'occasion du 8 mars 2018.

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont **24 ateliers qui ont mobilisé 1 140 personnes** dans des lieux variés (entreprises, médiathèques, écoles, préfectures).

Ce jeudi 8 mars 2018, se tiendra un comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, sous l'égide du Premier ministre. Ce comité prendra des décisions qui engageront l'ensemble des ministères pour la durée du quinquennat et sur le fondement des propositions nées du tour de France de l'égalité.

Chaque ministère est impliqué pour faire progresser dans son champ d'intervention, l'égalité entre femmes et hommes. Le budget de l'État dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes a été voté en hausse de 13 % en 2018 ; l'ensemble des moyens qui lui sont consacrés s'élève à **420 millions au total car il mobilise l'ensemble des ministères.**

L'enjeu est un **changement des mentalités, et le levier principal, la diffusion d'une véritable culture de l'égalité.**

« L'égalité n'est pas une option, c'est un principe inscrit dans le préambule de notre Constitution. Les femmes représentent 52% de la population. Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour atteindre, enfin, l'égalité entre les hommes et les femmes. »

Marlène SCHIAPPA

secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée
de l'Egalité entre les femmes et les hommes

Tour de France de l'égalité femmes/hommes.

#FranceEgalité

Les chiffres clés :

Les chiffres des ateliers départementaux :

824

ateliers départementaux

Plus de **55 000**
participants

dont **70%** de femmes
et **30%** d'hommes



Les chiffres de la mobilisation digitale :



5 606 tweets et retweets vus
par plus de **12,3 millions**
d'internautes

Au total, plus de **16 millions**
d'internautes ont vu
les publications concernant
le Tour de France de l'égalité

Les chiffres de la participation par grandes thématiques des ateliers :



« Education » : **8 489**

« Vie quotidienne,
santé
et parentalité » : **10 668**

« Formation,
travail » : **15 449**

« Violences sexistes
et sexuelles » : **20 743**

Le sondage Facebook :



Plus de **24 000** participants
dont une majorité de 18-25 ans

32,9% des participants
considèrent l'égalité
des salaires
comme une priorité

92,1% des participants
considèrent que les
enfants ne sont pas
suffisamment éduqués
au respect filles/garçons

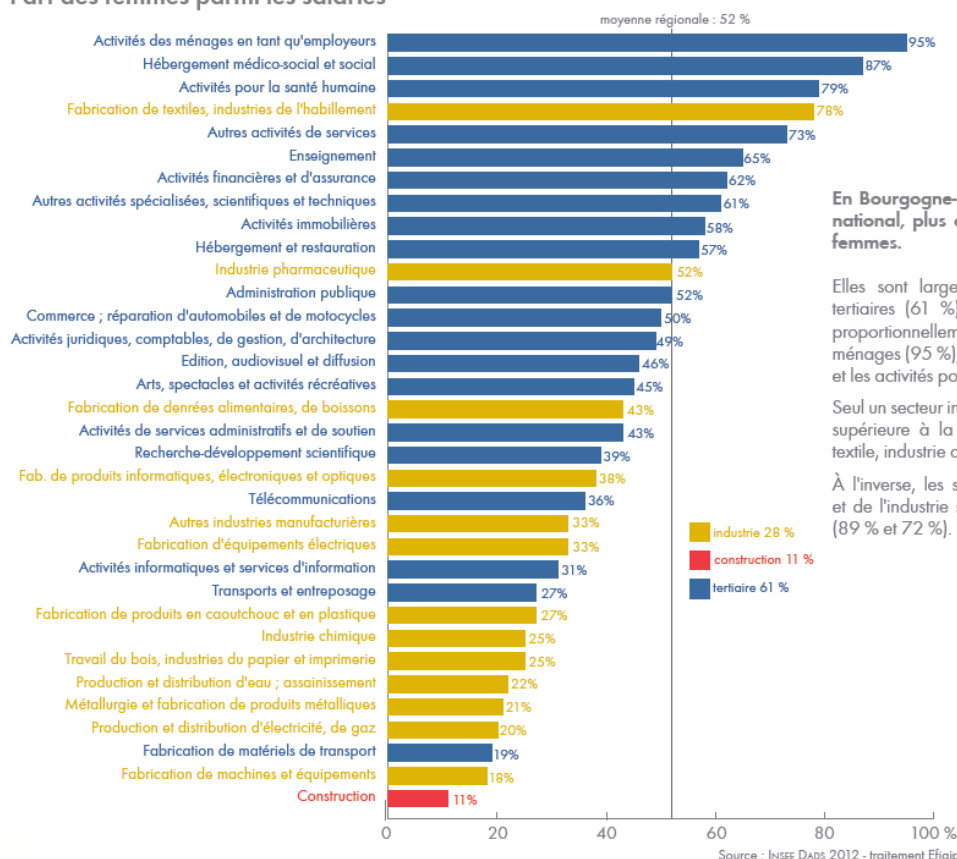
III) Les chiffres clés relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes

1. L'égalité professionnelle



Malgré un bon niveau de formation, les femmes de BFC connaissent une plus grande précarité dans l'emploi même si les inégalités tendent à se réduire. 33 % des femmes occupent un poste inférieur à celui auquel elles pourraient prétendre, compte tenu de leur niveau d'études, contre 28 % des hommes (source Insee 2016).

Part des femmes parmi les salariés



En Bourgogne-Franche-Comté, comme au niveau national, plus de la moitié des salariés sont des femmes.

Elles sont largement majoritaires dans les activités tertiaires (61 %). Les secteurs qui en comptabilisent proportionnellement le plus sont les activités des ménages (95 %), l'hébergement médico-social... (87 %) et les activités pour la santé humaine (79 %).

Seul un secteur industriel dénombre une part de femmes supérieure à la moyenne régionale : fabrication de textile, industrie de l'habillement... : 78 %.

À l'inverse, les salariés du secteur de la construction et de l'industrie sont très majoritairement des hommes (89 % et 72 %).

Toutes catégories confondues, la Bourgogne Franche-Comté comptait à la fin du mois d'octobre 2017, **50 762** demandeuses d'emploi depuis plus de 6 mois. (Source Pôle Emploi, INSEE 15/12/2017)

2. L'entrepreneuriat

Les femmes ne représentent que **38 % des nouveaux entrepreneurs** en Bourgogne Franche-Comté, une part bien inférieure à leur place au sein de la population active. (*Source Pole Emploi Statistiques du Marché du Travail octobre 2017*)

3. L'éducation

Une meilleure réussite scolaire chez les filles et une orientation majoritaire en voie générale.

Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à être encore scolarisées à l'âge de 18 ans. Leur réussite au baccalauréat général est plus importante que celle des garçons. Au lycée, les filles optent plus fréquemment que les garçons pour l'enseignement général et moins souvent pour l'enseignement professionnel. En Bourgogne-Franche-Comté, cette différence est davantage marquée qu'au niveau national en raison d'une offre de formation professionnelle plus développée en lien avec le caractère industriel de la région.

Chiffres clés	Bourgogne Franche-Comté			France métropolitaine		
	Femmes	Hommes	Écart F/H	Femmes	Hommes	Écart F/H
Éducation						
Taux de scolarisation à 18 ans en 2011 (%)	84,6	80,8	+ 3,7	86,1	81,7	+ 4,5
Participation au baccalauréat professionnel en 2013 ¹ (%)	24,9	40,9	- 16,1	22,9	36,3	- 13,3
Réussite au baccalauréat général en 2013 (%)	93,3	90,6	+ 2,6	93,2	90,8	+ 2,4
Diplômés d'études supérieures chez les 25 à 54 ans (hors élèves et étudiants) en 2011 (%)	32,5	25,5	+ 7,0	38,1	32,0	+ 6,1

Présentation du projet « Nous sortons du bois »

I) Les participants



1. Les scènes du Jura

Dirigée par Virginie BOCCARD, cette association est présidée par Jean PIRET.

En 2017, les scènes du Jura ont accueilli 35 000 spectateurs ; ce qui constitue un chiffre record de fréquentation (près de 95%).

Les scènes du Jura ont accueilli en résidence, Magali MOUGEL, autrice, sur la période 2017-2018. Magali MOUGEL, dont le travail sera valorisé le 8 mars 2018, est un écrivain dramaturge pour le théâtre. Elle s’empare du quotidien et notamment de sujets d’actualité pour en faire des fictions. Nombre de ses textes ont été traduits dans d’autres langues. Sa pièce « Suzy Storck », publiée en 2013, a été saluée par la critique en Angleterre, puisqu’elle a été élue parmi les cinq meilleures pièces de l’année 2017.

La saison 2017-2018 de collaboration avec scènes du Jura a débuté par la présentation au jeune public de « Elle princesse, lui pas héros ». La pièce « Non(s) » diffusée les 5 et 6 avril 2018 au théâtre de Lons-le-Saunier, sera précédée les 3, 4 et 5 avril, de « Guérillères ordinaires » à la fabrique de Dole. Ces trois pièces traitent de la place de la femme dans la société d’aujourd’hui, de sa capacité à vivre en dehors des codes de beauté, de morale en vigueur et du coup, de nos capacités à vivre en résistance à la vie ambiante.

« Bon, nous n’allons pas changer le monde ! Mais simplement nous allons prendre le temps d’inventer ce que ce monde pourrait être s’il était autrement. D’une certaine façon, ce que nous allons faire ensemble, c’est poser comme fondement que ce qui est à la marge, un peu dans l’ombre n’est pas qu’un bruit inaudible auquel il ne faudrait pas prêter intentions, mais un discours construit, pertinent, dissensuel qui nous montre autres choses que les choses apparentes.(...) Nous pourrions toutEs être des guérillères, des guérilléros ordinaires. »

Magali MOUGEL

Depuis octobre 2017, Magali MOUGEL a sillonné le Jura et a créé la pièce de théâtre « Non (s) », sur la base de ses rencontres avec les jurassiennes et les jurassiens qu'elle a interrogés sur le thème : **Qu'est-ce-que de dire non aujourd'hui ?**

Le fait de recueillir la parole des jurassiens et jurassiennes sur ce sujet a permis de toucher un public très large : des citoyens et citoyennes qui se sont manifestés pour témoigner, des lycéens de Lons-le-Saunier, des apprentis du C.F.A, des femmes victimes de violences ou fréquentant des associations d'aide du département (association des paralysés de France, association Femmes Debout...)

Cette thématique prend tout son sens aujourd'hui, car elle se fait l'écho d'une actualité législative. Des annonces ont été faites ce mardi 6 mars 2018 indiquant que le principe de consentement sexuel était fixé à 15 ans et que les délais de prescription pour crimes sexuels sur mineurs de moins de 15 ans passeraient de 20 à 30 ans.



2. L'association « Femmes Debout »

L'association Femmes Debout, située au 63 avenue de Verdun à Dole a fêté ses vingt ans en 2016. Elle est dirigée depuis sa création, par Yassia BOUDRA et présidée désormais par Monique DUPRE.

Cette association est mue par la volonté d'apporter une aide efficace et concrète aux habitants de Dole et de son agglomération. Elle a développé au fil des années, un volet visant à lutter contre les violences faites aux femmes. Un accueil de jour a été créé, il y a trois ans. Il est ouvert trois jours par semaine, en complément de celui situé dans les locaux du centre d'information sur le droit des femmes et des familles (C.I.D.F.F) à Lons-le-Saunier.

L'association accompagne dans leurs démarches des femmes victimes de violences ou en difficultés.

Au-delà de ces compétences spécifiques, l'association doloise s'emploie à favoriser la participation des habitants et la reconstruction du lien social, en proposant des actions liées à l'apprentissage du français, à l'aide à la parentalité, à travers le relais des parents ou encore de l'accès aux droits... Elle propose régulièrement des activités à caractère culturel.

Lorsque la directrice de scènes du Jura a réuni les partenaires locaux pour porter ensemble le projet du « Non(s) », Femmes Debout a répondu présent et a organisé des rencontres avec des femmes bénéficiaires de ses dispositifs.

II) Le projet « Nous sortons du bois »

Le spectacle « Non(s) » étant inédit et en cours de répétition pour le théâtre de Lons-le-Saunier, il ne pouvait être proposé à la représentation pour la journée du 8 mars 2018. Ainsi, pour saluer la participation des dolois et de Femmes Debout, en lien avec scènes du Jura, Magali MOUGEL a **spécifiquement créé pour l'occasion** un recueil de textes. Intitulé «Nous sortons du Bois » et basé sur la même thématique du « Non(s) », ils sont inspirés des témoignages confiés à l'artiste lors de son périple dans le Jura.

Par ailleurs, l'association Femmes Debout à travers ses ateliers d'apprentissage linguistique a favorisé l'appropriation de ces textes auprès de son public allophone ou maîtrisant mal le français.

Une lecture interprétée de ce recueil par la comédienne Sylvie JOBERT est organisée à la médiathèque Albert Camus de Dole, ce jeudi 8 mars 2018, à 14h00.



En vue de prolonger les échanges et pour valoriser le rôle des femmes au sein de la culture, les personnes associées à ce projet commun partageront un déjeuner à la sous-préfecture de Dole.

Contact :
Préfecture du Jura
Bureau de la Communication Interministérielle
Téléphone : 03.84.86.84.00 Télécopie : 03.84.43.42.86
Email : pref-communication@jura.gouv.fr



@Prefet39